

Communiqué,

Le syndicat CGT de la verrerie de la chapelle Saint-mesmin, informé par ses élus, de la décision de l'employeur -Maison Française du verre- de saisir le tribunal de commerce pour demander l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire dénonce cette décision politique du groupe KARTESIA visant à rationnaliser et optimiser l'investissement des actionnaires au dépend des 230 salarié.e.s concerné.e.s et de l'ensemble du bassin d'emploi de l'Orléanais.

Une fois de plus, les belles promesses tenues lors du rachat de l'entreprise DURALEX par les actionnaires du groupe KARTESIA, en termes d'investissement et de pérennité du site, auront fait long feu. Ces belles promesses auront tout de même permis aux actionnaires d'empocher des millions d'euros d'aide financière de l'état et des collectivités territoriales, dont les 15 millions versés dernièrement par l'état. Le ministre de l'Industrie, Roland Lescure, était venu en personne remettre cette aide de l'état lors de sa venue sur le site de la Verrerie de la chapelle Saint Mesmin.

Une fois de plus, pendant que les salarié.e.s font face à l'explosion des prix et de leurs factures, les actionnaires continuent à être gavés d'argent public sans aucune contrepartie et pire, une fois l'argent empoché, ils ferment les entreprises mettant en avant de arguments fallacieux.

Les difficultés structurelles rencontrées par la Verrerie de la Chapelle Saint Mesmin ne sont pas liées à la guerre en Ukraine ou à la concurrence internationale, ni même l'explosion des tarifs de gaz et d'électricité, générés par la volonté du patronat d'ouvrir au niveau européen à la concurrence libre et non faussée le secteur de l'énergie.

Une fois de plus, la seule responsabilité se situe du côté du patron dont le seul souci est de répondre aux volontés des actionnaires de faire fructifier leurs dividendes.

Le syndicat CGT de la verrerie de la chapelle Saint-mesmin prendra toutes ses responsabilités, comme il l'a toujours fait, pour garantir la pérennité de l'activité de l'entreprise et les 230 emplois, qui nous le rappelons, constitue une véritable perspective en termes de développement durable et de protection de la planète.

Rédigé à la Chapelle Saint Mesmin le 17 avril 2024